

TRAITEMENT PREVENTIF-CURATIF NAHOS code 1035

Pour : INTERIEUR / EXTERIEUR*
(* si recouvert par une finition pigmentée).
Phase : AQUEUSE

COMPOSITION

Eau, oxyde d'aluminium, oxyde de calcium, acide de fruits, palmitate de potassium, silice, acide silicique, oxyde de magnésium, carbonate de sodium, chlorure de sodium, colorants végétaux translucides, graisses végétales, huiles végétales.

PROPRIETES

NAHOS est un produit concentré, sans solvants, sans biocides, diluable à l'eau pour le traitement préventif et curatif du bois. Elaboré avec des matières premières minérales et végétales renouvelables il agit contre les parasites du bois et n'engendre pas d'émanations nocives ou de vapeurs toxiques. Le produit est incolore, utilisable dans le domaine alimentaire ou sur les ruches, et peut être appliqué dans des pièces non ventilées. Les composants organiques sont biodégradables. NAHOS reconsolidé les bois attaqués ou vermoulus, retarde l'inflammabilité, est microporeux et permet au bois de continuer à réguler l'hygrométrie selon les besoins. Il agit contre le bleuissement du bois (une coloration disparaissant au séchage peut apparaître). La structure naturelle du bois est conservée, la surface prends un léger aspect satiné.

Le principe actif du NAHOS réside dans une modification de la structure cellulaire du bois par un procédé de minéralisation par silicification, le bois n'étant ainsi plus reconnaissable et utilisable par les insectes. Le bois est consolidé et rendu plus difficilement inflammable. Par le processus de minéralisation les structures cellulaires des champignons et moisissures sont détruites. Dans les trous et les galeries existantes les insectes sont piégés par le produit lors de l'application et le procédé de silicification empêche une nouvelle attaque.

DOMAINES D'APPLICATION

NAHOS est utilisé pour le traitement préventif des bois contre les insectes et les champignons. En curatif il sera utilisé contre les vrillettes et autres insectes de tailles similaires ainsi que dans les cas de bois affectés par le bleuissement. Il consolide les bois attaqués et rendus friables et en même temps les rends difficilement inflammables.

Il convient particulièrement pour le nettoyage, le rafraîchissement, la restauration et les soins sur les meubles et autres bois d'antiquaires.

Convient aussi bien à des pièces ayant besoin de satisfaire à des normes d'hygiène alimentaire qu'à des pièces occupées par des malades, des personnes allergiques, des enfants ou des animaux (ruches, étables etc..).

PREPARATION DU SUPPORT

Les pièces à traiter doivent être propres et exemptes de taches d'huiles ou de graisses. Laver éventuellement à l'eau ou à l'eau savonneuse (savon au Ph neutre) et bien laisser sécher. Eliminer les anciennes peintures et/ou vernis.

MISE EN ŒUVRE

Bien mélanger le concentré. Rajouter 9 volumes d'eau à 1 volume de NAHOS et bien remuer. Appliquer le mélange obtenu au pinceau, au pistolet ou par trempage. Attendre que le support soit bien sec avant la prochaine application. Appliquer environ 200 ml/m² en 2 ou 3 fois. Pendant la mise en œuvre, veiller à toujours bien remuer et mélanger le produit. En cas d'infestation par des insectes, injecter le produit dans les galeries à l'aide d'une seringue. L'imprégnation sous pression est possible. Si le bois est fortement infesté ou vermoulu il doit être envisagé de travailler avec une solution moins diluée (1 volume de NAHOS pour 5 volumes d'eau).

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 05/12/2002)

Les bois traités en extérieur doivent être légèrement poncés après séchage et recouverts par un produit de finition pigmenté (laque ou lasure).

Attention ! Faire un essai préalable. En cas de projection sur des parties métalliques, rincer immédiatement à l'eau. La formation éventuelle de champignons ou de moisissures dans les pots entamés n'est pas un signe de mauvaise qualité. C'est une indication de la pureté biologique, ne travaillant pas avec des conservateurs. Les moisissures peuvent être enlevées de la surface du produit et ce dernier peut encore être utilisé.

CONSOMMATION – RENDEMENT

1 litre de NAHOS dilué avec 9 litres d'eau permet de traiter environ 50 m² par application. La consommation et le rendement sont fonction de la nature, de l'absorption du support et de l'épaisseur du bois. Les bois très abîmés, bruts de sciage ou avec d'importantes galeries entraîneront une consommation plus importante.

SECHAGE

Recouvrable après 24 heures
(à 20°C et 60 % d'hygrométrie).

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau et au savon.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Protéger du gel. Fermer hermétiquement les emballages entamés.

CONDITIONNEMENT

100 ml, 250 ml et 1 L.

CONSEILS DE SECURITE

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

RECYCLAGE

Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie. Les résidus secs peuvent être incorporés dans les ordures ménagères.

Code de recyclage déchets liquides : 060199

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 05/12/2002)